

Direction départementale des territoires

Direction

Damien Lamotte

Tours, le 0 3 MARS 2021

Tél.: 02.47.70.81,11

Courriel: damien.lamotte@indre-et-loire.gouv.fr

Madame la Directrice,

Par message du 19 février 2021, vous m'avez adressé la charte d'engagements relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques que la SNCF a élaboré au niveau national, conformément aux dispositions du décret n°2019-1500 du 27 décembre 2019, codifié à l'article D. 253-46-1-4 du code rural et de la pêche maritime pour les gestionnaires d'infrastructure linéaire. Vous y avez joint les contributions reçues lors de la concertation nationale, qui s'est tenue du 22 septembre 2020 au 20 janvier 2021, ainsi que votre analyse et les réponses que vous pouvez apporter.

La charte que vous proposez est conforme au cadre national fixé par le décret susvisé en abordant de manière complète l'information des résidents, la protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, et le dialogue et la conciliation que vous souhaitez instaurer entre les utilisateurs et les habitants concernés. J'observe que cette charte contient des engagements forts, et datés, sur la réduction des surfaces traitées, sur les distances de sécurité et sur les techniques alternatives pour réduire la quantité de produits ou abandonner certains produits parmi les plus néfastes pour la santé humaine.

En conséquence, j'émets un avis favorable à cette charte d'engagement. Conformément au code rural et de la pêche maritime, son approbation se matérialisera par sa publication sur le site internet des services de l'État dans l'Indre-et-Loire à laquelle j'associerai les éléments du bilan de la concertation que vous avez bien voulu me transmettre et le présent courrier.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à toute ma considération

La préfète

SIGNE

Madame la Directrice Direction territoriale SNCF Réseau Centre-Val de Loire 7, rue Molière CS 42420 45032 ORLEANS CEDEX 1

61, avenue de Grammont BP 71655 37016 Tours Grand Tours Cedex 1 Tél.: 02 47 70 80 90

Mél : <u>ddt@indre-et-loire.gouv.fr</u> <u>www.indre-et-loire.gouv.fr</u>